



Forêt communautaire et agroforesterie pour le stockage du carbone et l'adaptation au changement climatique dans la TNS (CAPV_2C)

Gérard Sindemo, R. Sufo Kankeu

► To cite this version:

Gérard Sindemo, R. Sufo Kankeu. Forêt communautaire et agroforesterie pour le stockage du carbone et l'adaptation au changement climatique dans la TNS (CAPV_2C). 2014. halshs-02354440

HAL Id: halshs-02354440

<https://shs.hal.science/halshs-02354440>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Forêt communautaire et agroforesterie pour le stockage du carbone et l'adaptation au changement climatique dans la TNS (CAPV_2C)

Gérard Sindemo et Richard Sufo Kankeu

Contexte

Les forêts du Cameroun représentent 11% des forêts du Bassin du Congo et s'étendent sur 19,6 millions d'ha soit 41,3% du territoire national. Le taux de déforestation entre 2000 et 2005 est de 0,14% par an au Cameroun (Ernst et al, 2012). Le pays s'est engagé dans le processus REDD+ depuis l'émergence de ce concept au niveau international. C'est dans cette lancée que le R-PIN a été publié en juillet 2008 et le R-PP validé en janvier 2013. La forêt communautaire, en tant qu'entité juridique a été conçue pour la participation des communautés locales à la gestion durable et équitable des ressources naturelles, et leur accès aux bénéfices sociaux et économiques de ces ressources. Elle a été présentée également comme une opportunité pour la lutte contre l'exploitation anarchique des ressources, la réduction de la pauvreté, et l'adaptation des communautés riveraines aux mutations et variabilités climatiques. En effet, il s'agissait selon la loi 94/01 du 20 janvier 1994 de donner aux communautés locales, par le haut, la possibilité de créer, de gérer, d'exploiter des forêts communautaires, et d'en commercialiser les produits, ce qui impliqua pour l'Etat et le public général, une restructuration de la configuration des droits communautaires sur les forêts camerounaises et les ressources qu'elles abritent (Oyono et al., 2009). La gestion des forêts communautaires reste ainsi un moyen de lutte contre la vulnérabilité des populations auxquelles appartiennent les forêts (Von Stieglitz., 2000).

Le projet contribution pour l'atténuation et l'adaptation des populations à la variabilité et au changement climatique dans l'arrondissement de Yokadouma (CAPV_2C) du ROSE fait partie d'une série de cinq projets pilotes initiés avec l'appui technique du projet, Changement climatique et forêts dans le Bassin du Congo: synergie entre adaptation et atténuation, COBAM en abrégé. C'est un projet initié

par le CIFOR, dans le cadre de l'aide accordée par la Banque africaine de développement (BAD) à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), pour financer le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).

Site

La zone du projet est située dans la partie Nord du Parc National de Lobéké du paysage TNS dans la région de l'Est Cameroun, Département de la Boumba et Ngoko et Arrondissement de Yokadouma côté Cameroun. Le TNS a été érigé en patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2012. La zone d'étude couvre quinze villages peuplés d'environ 11234 habitants dont les principaux groupes sont les Bimo (10822 habitants) et les Baka (421 habitants). Ces villages sont situés sur l'axe Yokadouma-Mboy II, village frontalier avec la république sœur de la RCA. Le projet est réalisé dans les forêts communautaires de MPEMOG et DJANKORA, sur une superficie de 10000 ha.

L'exploitation forestière, minière et la chasse sportive ont connu un grand développement au cours des deux dernières décennies. Elles représentent aujourd'hui les principaux moteurs de l'économie locale. L'extraction artisanale de l'or et du diamant occupe une bonne partie des jeunes ; cette situation s'est accélérée avec l'installation de l'industrie d'extraction de Mobilong (C&K mining).

La population de la zone d'étude est en grande majorité occupée par des activités rurales. Les populations riveraines des deux forêt communautaires utilisent depuis de longue date la diversité des ressources naturelles à des fins de subsistance et de plus en plus de commerce. L'agriculture, la chasse, la pêche, le ramassage et la cueillette occupent la quasi-totalité du temps de la population active. À toutes ces activités, il faut ajouter la fabrication du vin traditionnel

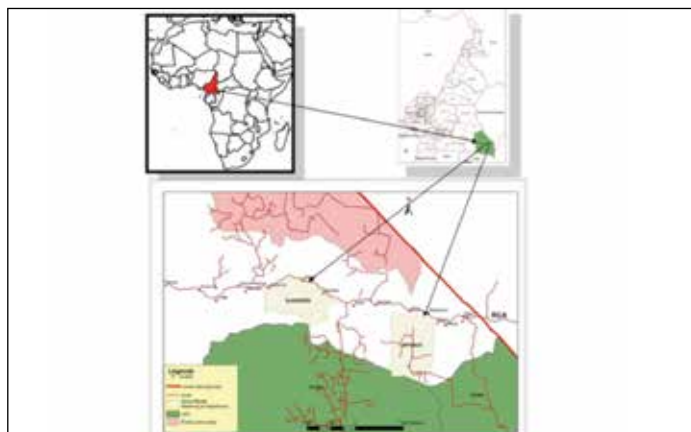


Figure 1. Localisation des deux forêts communautaires du projet ROSE-COBAM.



Figure 2. Carte participative du village Ngolla 35 ; représentant les différents types d'utilisation des terres (forêts, champs, jachères, marécages), les éléments naturels (cours d'eau) et les infrastructures sociales (écoles, centre santé).



Figure 3a et b. Les Pygmées Baka dépendent presque exclusivement des forêts pour leur nutrition et leur habitat.

et le commerce de la viande de brousse. Les principales cultures vivrières sont: le plantain, le manioc, le maïs. Les cultures de rente sont composées du cacao et du café. Les ressources que les populations tirent des forêts se résument en des matériaux de construction, des aliments, des plantes médicinales, du bois de chauffage et des produits agricoles.

Vulnérabilité des populations riveraines aux changements climatiques

La vulnérabilité des populations riveraines dépend amplement de leurs capacités d'adaptation face aux adversités causées par les changements climatiques. Ainsi, chaque groupe social développe les techniques et stratégies d'adaptation qui lui sont propres. Les Bimo et les Baka, les deux groupes ethniques présents dans le site, sont, du moins en théorie, soumis aux mêmes aléas climatiques. Néanmoins, les Baka le plus souvent marginalisés et utilisés comme tâcherons ou ouvriers et vivant au jour le jour des champs subissent le plus largement les effets des perturbations climatiques du fait de la précarité de leur mode de vie.

Plusieurs menaces affectent les populations et induisent des changements sociaux, écologiques, économiques ou technologiques. En effet, une succession d'événements ou de menaces climatiques ou non, survenus entre 1970 et 2013, a augmenté la vulnérabilité des populations, causant ainsi une baisse du rendement agricole et même des pertes en vies humaines. Sans être exhaustif, on peut citer l'arrivée des compagnies minières et forestières, l'arrivée des réfugiés centrafricains apportant avec eux plus de 3000 têtes de bovins, la variation des saisons, les épidémies de diarrhée et la pourriture brune et les capsides du cacao, la recrudescence des feux de brousse suite à une sécheresse prolongée.

Devischer et al. (2013) notent que les perturbations climatiques, lorsqu'elles sont répétées, affectent durablement la vie des populations tandis que les phénomènes isolés, même sévères, ont des effets passagers. Parmi les perturbations liées au climat dans le site du projet, le prolongement de la saison sèche, le prolongement de la saison des pluies, les vents violents, les poches de sécheresse au début de la saison pluvieuse, et les pluies diluviennes sont les plus fréquentes (op. cit. 2013).

La vulnérabilité peut varier en fonction des groupes sociaux, de la sensibilité des activités économiques ou de celle des ressources. Le tableau 1 suivant extrait de Devischer et al. (2013) présente les degrés de vulnérabilité des différentes unités d'exposition, tels que perçus par les populations locales de la zone du projet.

Ce tableau donne ainsi une idée des menaces liées au climat qui semblent représenter un impact potentiel élevé et les unités d'exposition qui paraissent être les plus vulnérables.

Causes et agents de la déforestation et de la dégradation des forêts

Le Document R-PP du Cameroun dresse une liste des causes directes et indirectes de la déforestation et de la dégradation des forêts, rangées par ordre d'importance: le développement des activités agricoles, l'exploitation illégale du bois, l'exploitation du bois de chauffe, l'exploitation forestière industrielle, le développement du secteur minier, la croissance démographique, le développement de l'infrastructure routière, les feux de brousse et le système d'héritage qui peut induire une fragmentation de la forêt entre héritiers.

Tableau 1 : Degré de vulnérabilité des composantes sociales ou naturelles à divers facteurs climatiques

	Unité d'exposition	Sécheresse	Variation des saisons	Invasion de parasites	Vents forts
Groupe Social	Enfants	-3	-1	-1	-
	Personnes âgées	-3	-1	-1	-
	Femmes	-2	-1	-1	-
	Hommes	-2	-1	-1	-
Activité/vie	Agriculture	-3	-3	-3	-3
	Chasse	-	+3	-	-
	Pêche	-	-2	-	-
	Élevage	-	+2	-	-
Ressource naturelle/écosystème	Forêt	-3	-	-	-1
	Jardins	-3	-3	-3	-3
	Cacao	-3	-3	-3	-1
	PFNL	-2	-1	-2	-2
	Manioc	-2	+3	-	-2
	Maïs	-	-3	-	-3

L'intensité de la vulnérabilité : de '1' = bas à '3' = haut ; l'impact peut être '+' = positif ou '-' = négatif.



Figure 4. Système d'agroforêts à l'interface entre l'adaptation et l'atténuation

Les principaux facteurs de déforestation et de dégradation sont issus des actions suivantes: l'exploitation illégale des ressources, l'exploitation forestière, l'extension des superficies des plantations cacaoyères, l'augmentation des surfaces des cultures vivrières de subsistance sur brûlis non planifiée, l'exploitation artisanale d'or et de diamant, la pression des populations allogènes en provenance de la ville à la recherche des terres cultivables, la croissance démographique. À cela s'ajoutent des causes indirectes telles que la mal-gouvernance, la pression démographique, la pression économique, la faible capacité des institutions traditionnelles et locales à gérer les terres et les ressources naturelles.

Dkamela (2011) a identifié les principaux agents de déforestation et de dégradation au Cameroun:

- Les cultivateurs, suite à l'augmentation des surfaces de culture sur brûlis, à la prolifération des cultures de manioc en milieu forestier et une quasi absence de la politique ou de la planification de la mise en valeur des jachères ;

- Les exploitants illégaux des forêts et des mines, à cause du non-respect des normes d'intervention en milieu forestier ;
- Les citadins de la ville de Yokadouma qui exercent une pression foncière accrue et la conversion des forêts en agroforêts à base de cacaoyers.
- Les exploitants forestiers et miniers détruisent les forêts par l'utilisation des engins
- Le bois énergie
- Les grands travaux constitués de routes, chemins de fer, et barrages.

Comment le projet contribue-t-il à résoudre ces problèmes ?

Globalement le projet CAPV_2C entend développer des mesures d'atténuation et contribuer à l'adaptation des communautés face à la variabilité climatique dans la zone agro-forestière de l'Arrondissement de Yokadouma. Le projet participera activement à la diminution du rythme du changement climatique à travers la mise en œuvre des activités planifiées.

Le projet vient renforcer la capacité des communautés déjà organisées en entité juridique à gérer durablement leurs forêts communautaires par des actions visant à assurer la régénération des ressources. On s'attend à ce qu'une gestion équitable et transparente des dites ressources et des espaces entraîne l'amélioration des conditions de vie des populations. Le projet vise une meilleure contribution des ressources forestières aux moyens d'existence des populations locales et autochtones.

Par ailleurs, la capacité organisationnelle des populations touchées par le projet pour identifier, planifier, élaborer et exécuter les projets sera renforcée. Leurs propres plans de zonage et projets de développement communautaires vont considérablement s'améliorer. À ce titre l'impact principal demeure la conscientisation grandissante des populations

Tableau 2 : Résumé des composantes du projet et des bénéfices attendus (ROSE, 2011)

Composantes du projet	Profits			
	Atténuation	Adaptation	Biodiversité	Bien-être des communautés
Etat des lieux de la mise en œuvre des plans simples de gestion (PSG) des FC et identification des principaux facteurs de déforestation dans la zone du projet /de la forêt communautaire	Meilleure connaissance des principaux facteurs de déforestation, du potentiel d'atténuation et des besoins d'amélioration de la gestion des ressources.	Connaissance des normes de gestion et droit d'usage des produits clés pour l'adaptation tels que les PFNL et autres.	Meilleure connaissance par type de couvert forestier et des espèces végétales et fauniques	Meilleure connaissance des droits d'usages et des normes de gestion de la forêt et meilleure coopération entre les membres de la communauté grâce aux exercices participatifs.
Adhésion des populations au processus de lutte contre le changement climatique	Meilleure connaissance des droits d'usages et des normes de gestion de la forêt et meilleure coopération entre les membres de la communauté grâce aux exercices participatifs.	Les populations riveraines ont plus de connaissances sur les liens entre les forêts et l'adaptation au changement climatique	Les populations riveraines ont plus de connaissances sur les liens entre les forêts et l'adaptation au changement climatique	Les populations riveraines ont plus de connaissances sur les liens entre les forêts et l'adaptation au changement climatique
Révision des PSG et développement des activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation des ressources naturelles	Des plans de gestion des ressources naturelles améliorés qui réduisent la déforestation et la dégradation des forêts sont développés et adoptés.	Les sources des revenus sont moins vulnérables grâce à une diversification valorisant de nombreuses autres ressources forestières en dehors du bois d'œuvre.	Le nouveau PSG intègre la protection des habitats fragiles et les zones de haute valeur pour la conservation de la biodiversité spécifique, et ceux riches en biodiversité spécifique.	Augmentation des revenus des populations à travers une diversification des sources et une meilleure valorisation des PFNL et de la faune.
Développement de techniques agro-forestières adaptées aux variations du climat et capables d'atténuer ses effets	Augmentation du stock de carbone par la promotion des agroforêts ; le reboisement à partir des pépinières locales, l'enrichissement des jachères, l'abattage sélectif.	Diversification des ressources à travers l'agroforesterie ; Produits agroforestiers pour la sécurité alimentaire. Reboisement avec des espèces à usages multiples	Biodiversité protégée grâce à la réduction de l'agriculture itinérante sur brûlis et la réduction de la déforestation.	Sécurité alimentaire renforcée, de nouvelles connaissances et sources de revenus, des cultures plus résilientes au changement climatique et une meilleure santé.
Gestion du projet et suivi-évaluation	Augmentation du stock de carbone et permanence assurées à travers un suivi continu du projet.	Suivi-évaluation continue de la capacité d'adaptation	Evaluation ex-ante, ex-post de l'état de la biodiversité.	Les capacités de gestion et de suivi de la communauté se sont améliorées.

locales sur l'urgence de gérer rationnellement les ressources naturelles. Plusieurs bénéfices sont attendus : la pérennisation des ressources, mais aussi le renforcement de la résilience des populations rurales face au changement climatique et l'amélioration de leur condition de vie.

Le projet va contribuer à la compréhension des problématiques émergentes en matière de réduction des gaz à effet de serre, de dégradation et de déforestation (REDD+) à travers les campagnes de sensibilisation et de formation des leaders d'opinion de la communauté.

Conclusion

Le présent projet entend s'appuyer sur les forêts communautaires afin de renforcer les capacités des populations rurales sur les agents et facteurs de déforestation et de dégradation, sur les processus d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques et sur le relèvement du niveau de vie des populations. Plus concrètement, les communautés au centre de ce projet sortiront grandies sur le plan institutionnel, de gestion des terres et de conflits, de réduction des facteurs de vulnérabilité et de sensibilité face aux variabilités des éléments du climat. À court et à long terme, les résultats des travaux issus de ce projet aideront les politiques locales, nationales ou régionales à une meilleure prise de décision.

Par ailleurs, la capacité organisationnelle des populations touchées par le projet à identifier, planifier, élaborer et exécuter leurs propres plans de zonage et projets de développement communautaires va considérablement s'améliorer. À ce titre, l'impact principal demeure la conscientisation grandissante des populations locales sur l'urgence d'une gestion rationnelle des ressources naturelles pour assurer leur pérennisation afin que cela contribue à l'amélioration de leur condition de vie à court et à long terme.

Le projet contribue à la compréhension des problématiques émergentes en matière de réduction des gaz à effet de serre, de réduction de la déforestation et de la dégradation (REDD+) à travers les campagnes de sensibilisation et de formation des leaders d'opinion au sein de la communauté. En plus, il fait ressortir les approches d'adaptation les plus appropriées développées par les populations aux différents stress, afin de mieux aider les preneurs de décision. Il est attendu que l'adhésion des populations apporte une plus-value en termes de retombées financières pouvant améliorer leurs conditions de vie.

Les organisations de mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre par le ROSE (Réseau des ONG locales du Sud-Est Cameroun) avec l'appui du projet COBAM.

Le ROSE est la structure chargée de la gestion de ce projet dans les deux forêts communautaires. Cet organisme a été créé en 2003 et légalisé en 2008. Il a pour but de développer une synergie d'action de

développement, de stratégies de gestion participative des ressources naturelles et de la bonne gouvernance en matière de gestion des retombées découlant de l'exploitation forestière et minière dans la sous-région du bassin du Congo.

Le COBAM est un projet initié par le CIFOR, financé par la Banque africaine de développement (BAD) à travers la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) dans le cadre du Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).

Contacts

- Pour toute information complémentaire veuillez contacter :
Le ROSE (Réseau des ONG locales du Sud-Est Cameroun)
Nom du responsable à contacter: Gérard SINDEMO, Adresse:
Tel 96.22.73.76/76.23.19.74, Courriel: sindegerard@yahoo.fr
- Anne Marie TIANI, Coordinatrice du projet COBAM,
a.tiani@cgiar.org
- Bureau Régional Afrique Centrale du CIFOR:
cifor.cameroon@cgiar.org
- PACEBCo: info@pacebco-ceeac.org

Références bibliographiques

- Devisscher, T., Bharwani, S., Tiani, A.M., Pavageau, C., Kwack, N.E. et Taylor, R. 2013. Current vulnerability in the Tri-National de la Sangha landscape, Cameroon. Working Paper 107. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Dkamela, G.P. 2011. Le contexte de la REDD+ au Cameroun : causes, agents et institutions. Papier Occasionnel 57. CIFOR, Bogor, Indonésie
- Ernst, C., Verhegghen, A., Mayaux, P., Hansen, M., & Defourny, P., 2012. Chapitre 1. Cartographie du couvert forestier et des changements du couvert forestier en Afrique Centrale. Dans: de Wasseige C., de Marcken P., Bayol N., Hiol Hiol F., Mayaux Ph., Desclée B., Nasi R., Billand A., Defourny P et Eba'a R. (eds.) Les forêts du Bassin du Congo – Etat des forêts. Bureau des publications de l'Union européenne, Luxembourg. 23-41.
- Oyono, P. R., Biyong, M. B., & Kombo, S. 2009. Les nouvelles niches de droits forestiers communautaires au Cameroun: Effets cumulatifs sur les moyens de subsistance et les formes locales de vulnérabilité. RRI, CIFOR. Yaoundé.
- ROSE 2011. Contribution pour l'atténuation et l'adaptation des populations à la variabilité et au changement climatique dans l'arrondissement de Yokadouma (CAPV_2C). 22 p
- Usono, L. et Nzoo, Z. 2009 Chapitre 19. Tri-National de la Sangha (TNS) Dans: de Wasseige, C., Devers, D., de Marcken, P., Eba'a Atiyi, R., Nasi, R. et Mayaux, Ph. (eds.), Les Forêts du Bassin du Congo – Etat des Forêts 2008. Bureau des publications de l'Union européenne, Luxembourg. 293-305.
- von Stieglitz, F. 2000. Impacts de la foresterie sociale et de la gestion communautaire de la forêt. Actes de l'atelier international sur la foresterie communautaire en Afrique-Banjul-1999.

COBAM est mis en œuvre par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), dans le cadre du support de la Banque africaine de développement (BAD) à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), pour financer le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).



SEI STOCKHOLM
ENVIRONMENT
INSTITUTE



Fund

cifor.org/cobam



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR œuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est membre du Consortium du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

